

# MONNAIEINF



LE MAGAZINE DE LA MONNAIE ROYALE DE BELGIQUE  
OCTOBRE 2007

# 45

- 2 Avant-propos  
Le Coin du collectionneur  
Dolf Ledel
- 3 **NOUVEAU**  
Numisletters 49 et 50
- 4 La frappe de monnaie  
pour l'étranger: Haïti
- 6 **NOUVEAU**  
La pièce de 10 € "Année  
Polaire Internationale"
- 8 **NOUVEAU**  
La pièce d'or de 100 euros  
"175 ans de frappe  
monétaire" en Belgique
- 10 **NOUVEAU**  
La deuxième mini pièce de  
12½ euros - Léopold II
- 11 Claude Charlier, graveur  
des monnaies du Katanga
- 12 **NOUVEAU**  
Le second coffret de six  
monnaies commémoratives  
de 2 euro



## LA NOUVELLE MONNAIE DE 100 EUROS EN OR - 2007

Année Polaire Internationale  
Découvrez la nouvelle pièce  
en argent de 10 euros!





Cher ami numismate,

Depuis 2002, l'émission annuelle d'une **pièce en argent de 10 euros** est devenue une tradition, émission dont le thème se veut particulièrement original. Et celle que nous vous présentons aujourd'hui n'est pas en reste. Il s'agit d'une pièce commémorative placée sous le signe de **l'Année Polaire Internationale 2007** et, simultanément, d'une grande première scientifique: l'installation d'une nouvelle station polaire belge en Antarctique!

La nouvelle station de recherche Princesse Elisabeth fonctionnera sur le principe de « l'Emission Zéro », c'est-à-dire n'utilisera que de l'énergie renouvelable à 100% et recyclera totalement les déchets qu'elle produit. Il s'agit bien là d'une première mondiale.

Parlant de première, arrêtons-nous un instant sur la nouvelle **pièce d'or de 100 euros** qui clôt en beauté le triptyque consacré aux 175 ans de la Belgique. Citons surtout le dessin de l'avvers qui représente notamment 6 pièces de monnaie symbolisant chacune le règne de l'un de nos six souverains. Découvrez cette superbe pièce en pages 8 et 9.

Qui souhaite offrir un cadeau exclusif - mais néanmoins abordable -, trouvera certainement son bonheur à la page 10, grâce à la **mini-pièce d'or de 12½ euros**. Celle-ci est le deuxième volet d'une série consacrée aux rois des Belges. Cette année, c'est le Roi **Léopold II** qui est à l'honneur.

N'oubliez pas de jeter un coup d'œil aux **numisletters** présentées dans ce magazine. Tout comme la nouvelle pièce de 10 euros, la numislette 49 est également placée sous le signe de l'Année Polaire Internationale et de la station belge au Pôle Sud. La numislette 50 nous emmène bien plus près de chez nous, puisqu'elle a pour thème Luxembourg, capitale culturelle.

Dans ce Monnaie Info, la frappe de monnaie pour l'étranger nous conduit cette fois à **Haïti** (p. 4 et 5), tandis qu'en page 11 vous découvrirez le créateur des **pièces katangaises**, particulièrement recherchées.

Enfin, en dernière page, une surprise vous attend: la chance unique de vous procurer **la deuxième série de 6 pièces de 2 euros** consacrée au Traité de Rome! Hâtez-vous, car la première série est quasi épuisée.

Bonne lecture et à bientôt!



Romain Coenen, Commissaire des Monnaies

## L'ÉCOIN DU COLLECTIONNEUR

**À VENDRE** • Pièces en argent: 50 F Mariage Royal 1960 - 500 F 1990 - 50 F Expo 58 - 10 florins Reine Béatrix  
Petrus HEMERIJCKX - Kasteellaan, 17 bte 3  
1080 Bruxelles - Tél: 02/414.07.26

**À VENDRE** • Sets FDC 1971-1981 et 1989-2001 en reliure  
Rosa MIDDELKAMP - Korte Van Peltstraat, 32  
2018 Anvers - Tél: 0497/666.114 et 03/242.26.25

**RECHERCHE** • Pièces d'argent autrichiennes: château D'artstetten, Abbaye Nonnberg, Hoge Zee et autres  
• Allemagne: 10 € 2006 - Villes hanséatiques  
• États Unis: 1 dollar Jamestown 2007  
Roger STAELENS - Leeuwerikenlaan 41  
9200 Termonde - Tél: 052/21.11.59



## VIENT DE PARAÎTRE

### Dolf Ledel Philantrop & Franc-Maçon

Outre de nombreux bas-reliefs et sculptures, le célèbre sculpteur bruxellois **Dolf Ledel** (1893-1976) a créé et gravé de nombreuses médailles. Celles-ci font actuellement l'objet d'une exposition, ainsi que d'autres œuvres de l'artiste, dans la maison Ensor à Ostende, sous le nom « James Ensor rencontre Dolf Ledel ».



À cette occasion, Luc Vandamme a dressé l'inventaire de cette œuvre en un catalogue rassemblant quelques 85 médailles, plaquettes et breloques. Nous proposons ce livre\* richement illustré à nos lecteurs, au prix de **25 euro**.

\* uniquement disponible en Néerlandais



## LES NOUVELLES NUMISLETTERS DE LA POSTE

Nous vous présentons ici les **deux dernières numisletters de 2007**. Les numisletters sont une coproduction de La Poste et de la Monnaie Royale de Belgique. Sur l'enveloppe élégamment illustrée, vous trouverez chaque fois les timbres oblitérés du cachet premier jour. À l'intérieur, vous découvrirez un **blister** abritant une superbe médaille thématique. Par ailleurs, chaque enveloppe porte un numéro d'émission exclusif.

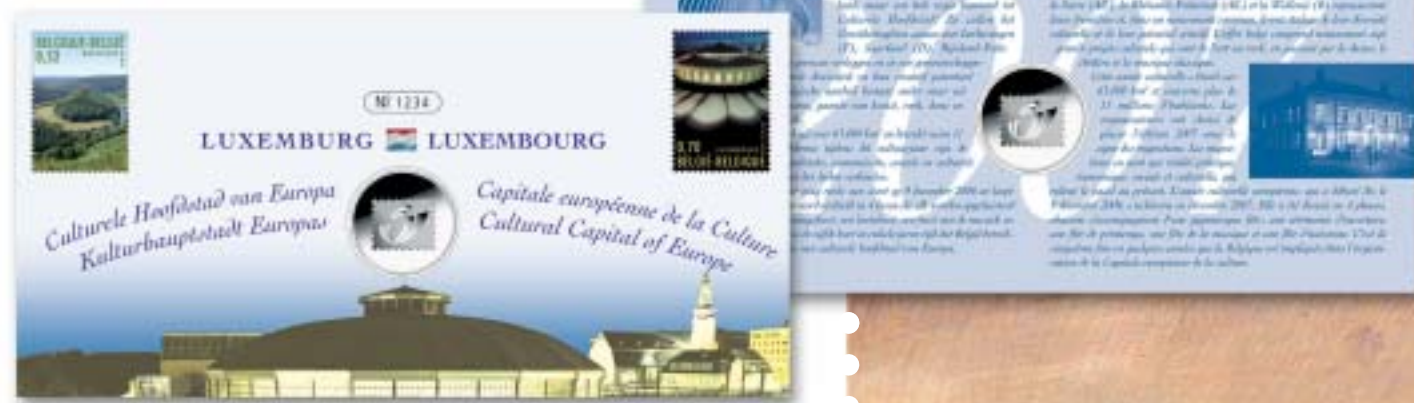
Émise à l'occasion de l'Année Polaire Internationale 2007 et la construction de la nouvelle base Princesse Élisabeth en Antarctique.



Numisletter 49

PRIX PAR NUMISLETTER: 15,75 €  
TIRAGE LIMITÉ  
À 3.000 EXEMPLAIRES  
PAR ÉMISSION

Émission commune avec le G.D. de Luxembourg, proclamée comme "Capitale Culturelle de l'Europe" pour l'année 2007.



Numisletter 50

Deux des trois premières numisletters de 2007 sont encore disponibles (en quantités limitées, bien entendu): 100 ans de Scoutisme (num. 46) et le 50<sup>e</sup> anniversaire du Traité de Rome (num. 47).





# Haiti



Armes d'Haïti



Le Général Dessalines



## Un peu d'histoire

L'île d'**Hispaniola** a été découverte en 1492 par Christophe Colomb, qui en fit une propriété du roi d'Espagne. La maladie et le travail forcé décimèrent la population indigène. Ainsi, dès la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, l'île fut repeuplée d'esclaves africains qui travaillaient dans les plantations de canne à sucre et de café. En 1697, la partie occidentale de l'île tomba aux mains des Français, sous le nom de Saint-Domingue.

Après une révolte des esclaves en 1791 et une guerre meurtrière contre la mère patrie, l'indépendance d'Haïti fut déclarée le 1<sup>er</sup> janvier 1804. Le général **Dessalines**, chef des rebelles, s'éleva lui-même au rang d'empereur, sous le nom de Jacob 1<sup>er</sup>. Il fallut cependant attendre jusqu'en 1820 pour que le pays connaisse une certaine stabilité. La république fut proclamée cette année-là et c'est le président Boyer qui tint les rênes du pouvoir jusqu'en 1843.

Ensuite, les régimes se succédèrent à un rythme infernal et le pays fut même occupé par les Etats-Unis d'Amérique entre 1915 et 1934. Des années 50 à 1986, Haïti connu le régime dictatorial de François et Jean-Claude Duvalier. Depuis, ce pays demeure la proie d'un chaos politique.

## La production de monnaie de cuivre en 1846

Dès le début de l'indépendance, on utilisa la piastre gourde, semblable à la piastre mexicaine. La **gourde** d'argent fut introduite en 1814. Elle tire son nom du fruit d'un arbre sud-américain toujours vert. En 1826, la gourde en argent fut suivie d'une gourde en papier-monnaie.

Le **5 juin 1846**, le gouvernement haïtien commanda pour 10 000 kg de **pièces de cuivre de 1 et 2 centimes** auprès de la firme **Lassen & Cie**, fabrique de boutons installée place Sainte-Gudule à Bruxelles. Puisqu'il s'agissait de pièces ayant cours légal, l'autorisation du Ministère des Finances était nécessaire. Le Commissaire des Monnaies (jusqu'en 1848 responsable du contrôle gouvernemental pour la frappe de monnaie) rendit un avis favorable le 12 août 1846, tandis que le ministre Malou donna son accord définitif le 14 août.

Tant dans l'avis de la commission monétaire que dans la décision ministérielle, il était stipulé que la fabrication devait avoir lieu en présence d'un contrôleur du gouvernement belge. C'est A. Brichaut - chef de service du Bureau de Garantie bruxellois - ou l'un de ses assistants qui aurait à s'acquitter de cette mission de surveillance.

Les premières épreuves pour la pièce de 2 centimes furent réalisées grâce à une presse à vis, le 29 septembre 1846. La firme liégeoise **Françotte** fournit les flans. En 1882, cette société allait fusionner avec les firmes Pirlot et Chaudoir, pour devenir les Usines à Cuivre et à Zinc de Liège, qui resteraient le fournisseur principal de flans de la Monnaie Royale tout au long du XX<sup>e</sup> siècle.

Le 10 octobre 1846, Brichaut devait constater que la frappe avait été très limitée jusque-là, en raison de nombreuses épreuves qui n'avaient pas donné le résultat escompté.

Conséquence de cette piètre qualité, le Directeur de la Monnaie, Josse Allard, fut sollicité par Lassen pour reprendre la production, mais sans succès. Dès lors, Lassen fit refondre les flans de cuivre par Françotte.

De plus, Brichaut proposa que les pièces soient frappées par **Dumoulin-Paques**, un fabricant de matrices installé à Liège, Rue Souverain Pont. Après s'être informée auprès d'Auguste de Macar, Chef de Service du bureau de garantie liégeois, la Commission des Monnaies approuva la fabrication de 5 à 6.000 kilos de pièces de cuivre auprès de Dumoulin-Paques, le 24 novembre 1846. Deux jours plus tard, le 26 novembre, c'était au tour du Ministre Malou de donner son feu vert.

Dans son premier rapport hebdomadaire, Monsieur de Macar stipula que la matrice des pièces de 2 centimes se brisa après la frappe de 5 520 pièces. La production des pièces d'un centime fut plus rapide, bien qu'encore très lente (à peine 70 à 176 kg par semaine de décembre 1846 à février 1847), lui faisant craindre de ne pouvoir l'achever dans les délais requis. Le 16 janvier 1847, pour accélérer la production, Monsieur Lassen demanda à nouveau l'aide de Josse Allard. Cette fois, la Commission des Monnaies et le Ministère des Finances approuvèrent la fabrication de 2 000 kg de pièces en cuivre de 1 et 2 centimes à la Monnaie. Il s'agit de la dernière information écrite dont nous disposons dans ce dossier, et il nous est donc impossible de donner des détails sur la suite du processus.

Nous pouvons conclure de tout ceci que les pièces haïtiennes en cuivre de 1 et 2 centimes, millésime 1846 furent effectivement frappées en Belgique, sous la supervision d'un fonctionnaire zélé. La quantité de 10 tonnes fut donc partagée entre Lassen à Bruxelles, Dumoulin-Paques à Liège et la Monnaie à Bruxelles. Le nombre et la répartition exacts demeurent inconnus.

Caractérist.	1 centime	2 centimes
Diamètre	22 mm	26 mm
Poids	2,6 g	5,2 g
Épaisseur	0,90 mm	1,35 mm
Métal	Cuivre rouge	
Millésime	1846 (Année 43 de l'indépendance d'Haïti)	
BMB:	32.HAI.01	32.HAI.02

## Le sujet

Le faisceau de licteur (latin: *fasces*) est un ancien symbole romain de l'autorité des hauts magistrats. Il consistait en un faisceau de branches enserrant une hache. Les « fasces » étaient portés par des fonctionnaires (les « licteurs » ou licteurs) qui accompagnaient les magistrats. Les branches (bouleau ou orme) étaient le symbole du pouvoir de la sentence et la hache le symbole du pouvoir de vie et de mort. Dans l'Italie fasciste de

Mussolini, le drapeau italien portait une représentation du faisceau de licteur.

## Epilogue

A une question du Commissaire des Monnaies Adolphe Saintelette en 1879, Alphonse Allard pu apporter quelques explications au sujet de la frappe de monnaie dont s'était chargé son père Josse Allard. Dans l'outillage de la Monnaie, l'on trouve effectivement des flans pour des pièces haïtiennes de 20 centimes de 1877 (DM 434) et de 1 centime (Général Légitime) de 1889 (DM 438). Il s'agit de pièces de monnaie non réglementaires qui ont probablement été frappées dans l'atelier de Charles Würden et qui peuvent donc être considérées comme des pièces apocryphes, à l'instar de celles pour la Guyane Indépendante et pour l'Araucanie-Patagonie (Nouvelle France).

La gourde est toujours l'unité monétaire d'Haïti, mais, en raison d'innombrables dévaluations, c'est le dollar américain qui est en fait aujourd'hui la monnaie utilisée sur l'île. Cette inflation est aussi ce qui a entraîné l'émission de pièces au compte-gouttes, à côté de nombreuses pièces commémoratives. La plupart de ces pièces ont été frappées par l'US Mint de Philadelphie.

## Bibliographie

- *The Coins of Haiti* (Carmen Arroyo, San Antonio 170)
- *Dossier KMB 620*
- *World Coins Catalog KM 24-25-26-27*



## Description des pièces

**Avers :** Un faisceau de licteur dressé sur une pioche surmonté d'une hache et d'un bonnet phrygien, flanqué de 1 (ou) 2 C, ceint de l'inscription LIBERTE EGALITE et du millésime AN. 43

**Revers :** La valeur nominale UN CENTIME (ou) DEUX CENTIMES et le millésime 1846, entre deux branches de canne à sucre liées et une étoile à cinq branches, le tout entouré du texte REPUBLIQUE D'HAÏTI.





**NOUVEAU**

## Pièce placée sous le signe de la 4<sup>e</sup> Année Polaire Internationale et de la création d'une nouvelle station scientifique belge en Antarctique.

Il y a dix ans, la Monnaie émettait un set FDC à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'expédition belge d'Adrien de Gerlache dans l'Antarctique. Depuis, notre pays est toujours resté l'un des pionniers en matière de recherche scientifique sur le continent antarctique. C'est ainsi que la base Roi Baudouin, fondée en 1958, fut occupée pour la première fois par une expédition belge menée par Gaston de Gerlache, fils d'Adrien, le célèbre explorateur du pôle Sud.

2007 est placé sous le signe de l'Année Polaire Internationale et de la création d'une nouvelle station belge dans l'Antarctique par l'International Polar Foundation. La Monnaie Royale de Belgique a donc choisi de fêter ces deux événements comme il se doit par l'émission d'une pièce de 10 euro en argent.

### L'Année Polaire Internationale

L'International Polar Year (IPY) est un important programme scientifique qui se concentre sur les régions polaires arctique et antarctique. Elle dure en fait deux ans, de mars 2007 à mars 2009. L'International Polar Year (Année Polaire Internationale) est une organisation commune de l'International Council for Science (ICSU, Conseil International de la Science) et de la World Meteorological Organization (WMO, Organisation Météorologique Mondiale). Elle a lieu pour la 4<sup>e</sup> fois (après celles de 1882-83, 1932-33 et 1957-58). Afin de pouvoir explorer comme il se doit tant le Pôle Nord que le Pôle Sud, elle s'étend sur deux années calendrier et concerne quelque 200 projets scientifiques impliquant des milliers de chercheurs de 60 pays. Les thèmes de recherche relèvent de la géographie, de la biologie, de la physique et même de la sociologie.

### La nouvelle station scientifique belge

La construction de la **station de recherche Princesse Elisabeth** est la contribution la plus visible de la Belgique à l'Année Polaire Internationale. La station de recherche fonctionnera sur le principe de l'Emission Zéro, c'est-à-dire n'utilisera que de l'énergie 100% renouvelable et recyclera totalement les déchets produits. Elle constitue donc une première mondiale!

Cette nouvelle base formera l'engagement belge pour répondre au défi climatique actuel d'une façon totalement inédite à ce jour. Le retour de notre pays en Antarctique 40 ans après la cessation des activités de la base Roi Baudouin a uniquement été rendu possible grâce aux efforts conjugués d'un certain nombre d'entreprises privées, des autorités belges, du BELSPO, du grand public et de l'International Polar Foundation, chargée du projet et de la construction de la station.



### FICHE TECHNIQUE

VALEUR NOM.:	10 EURO
QUALITÉ:	FAÇON BELLE ÉPREUVE
DIAMÈTRE:	33 MM
POIDS:	18,75 G
TRANCHE:	CANNELÉE
ALLIAGE:	AG 925 CU 75
TIRAGE:	50.000
CRÉATION:	LUC LUYCX
PRIX:	€ 32,50

### La nouvelle pièce de 10 Euros en argent

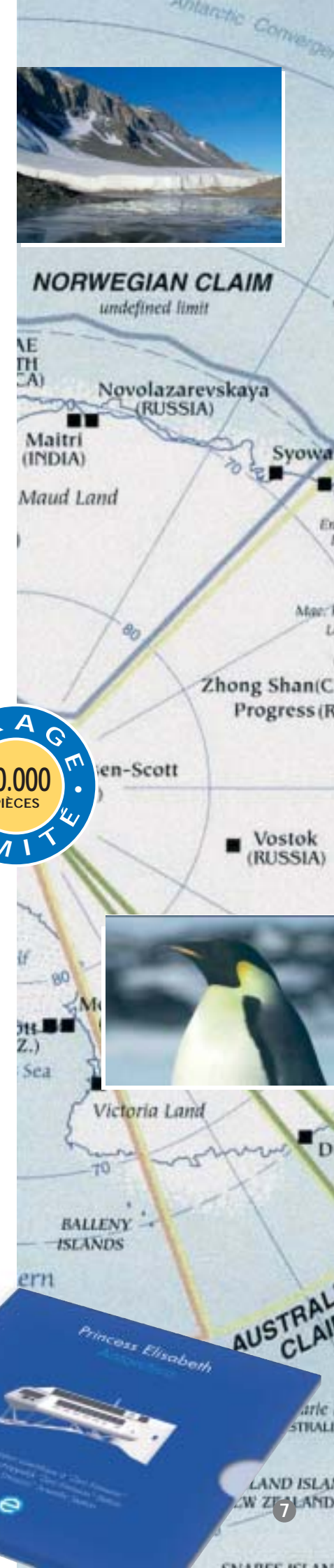
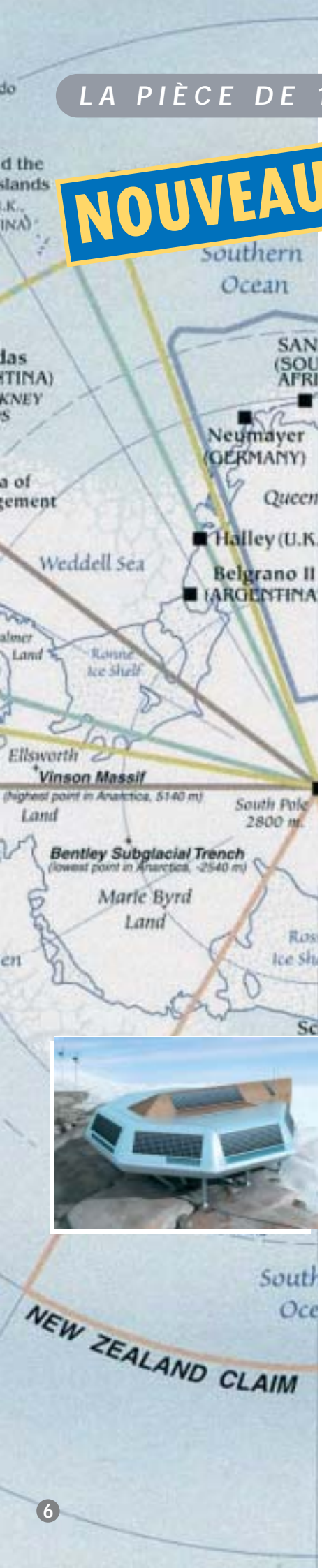
Sur l'**avers**, la nouvelle pièce de 10 Euros représente la station polaire et trois éoliennes avec, à l'arrière-plan, la silhouette de quelques sommets montagneux. Sous cette image, on trouve le texte "Princess Elisabeth Antarctica" et, au-dessus, le logo ainsi que le nom de l'International Polar Foundation.

Le **revers** porte la carte et les 12 étoiles de l'Union Européenne, le nom du pays et la valeur nominale. On peut également y observer le logo de l'Année Polaire Internationale, logo caractéristique de l'émission commune de cette pièce par plusieurs états-membres de l'U.E.

La nouvelle pièce, créée et gravée par **Luc Luycx**, est exclusivement proposée en qualité "Façon Belle Épreuve" et livrée dans un bel emballage illustré. Tirage limité à **50.000** exemplaires pour le monde entier. Prix: **€ 32,50**.

### Plus d'info:

- [www.belspo.be](http://www.belspo.be) • [www.polarfoundation.org](http://www.polarfoundation.org)
- [www.ipy.org](http://www.ipy.org)





# Une frappe de pièces d'or

En 2005, la Monnaie a lancé l'émission d'un trio en or consacré au 175<sup>e</sup> anniversaire de la Belgique, de la Dynastie et de la frappe de monnaie belge. Le troisième et dernier élément du trio est donc la sortie d'une pièce d'or de 100 Euros commémorant 175 ans de frappe de monnaie dans notre pays.

### 1832 - 2007: 175 années de frappe monétaire

Après la déclaration d'indépendance de la Belgique en 1830 et la désignation d'un chef d'état en 1831, le choix d'une unité monétaire marquait l'aboutissement du processus d'indépendance du jeune état.



#### ▶ LÉOPOLD I<sup>ER</sup> (1831-1865)

La première loi monétaire du 5 juin 1832 apportait un ordre relatif à la situation monétaire qui voyait jusqu'alors circuler différentes dénominations. Cette loi fixa l'unité à 5 gr d'argent avec un alliage de 9/10e, lui donna le nom de « Franc » et la prévus dans la monétisation de pièces d'or et d'argent, ainsi que dans la monnaie divisionnaire en cuivre. Les premières années de la Monnaie n'étaient pas une sinécure, car notre dépendance vis-à-vis des monnaies étrangères augmentait, rendant aussi la circulation difficile. Les nouvelles pièces étaient fabriquées dans un bâtiment situé au coin de la Place de la Monnaie et de la Rue de l'Evêque, où se dresse aujourd'hui le bureau central de la Poste. C'est à cette époque que les premières pièces européennes en cupro-nickel firent leur apparition.

#### ▶ LÉOPOLD II (1865-1909)

L'Union Monétaire Latine voit le jour en 1865, entre la Belgique, la France, l'Italie et la Suisse. Les premières pièces en néerlandais apparaissent à partir de 1886, tandis que les pièces d'argent sont remplacées par une nouvelle série en 1901. Les pièces en cupro-nickel trouées en leur centre se substituent quant à elles aux pièces de même métal de 5, 10 et 25 centimes. C'est en 1880 que les ateliers et le personnel de la Monnaie Royale sont transférés dans un nouveau bâtiment à Saint-Gilles.

#### ▶ ALBERT I<sup>ER</sup> (1909-1934)

En 1914, la frappe de monnaie est temporairement interrompue. En raison du manque de pièces, la Monnaie émet de petits billets de banque et des pièces en zinc. Les "jetons monétaires" en nickel de type "Belgique blessée" sont émis à partir de 1922 en remplacement de certaines pièces d'avant-guerre en argent mais, surtout, des billets de 1 et 2 Francs. Une nouvelle unité monétaire est créée en 1926: le Belga, d'une valeur de 5 F. Ces pièces reçoivent un accueil frileux et refluent massivement. A la mort du baron Josse Allard jr en 1931 s'éteint la lignée de la famille à la tête de la Monnaie depuis 1846. Cette institution passe alors sous le contrôle de l'Etat et sera désormais gérée par un Fonds Monétaire.

#### ▶ LÉOPOLD III (1934-1951)

Après le décès inopiné du Roi Albert Ier, la frappe de monnaie à l'effigie du nouveau souverain Léopold III débute en 1936 par l'émission de pièces de 5 F en nickel. La loi du 10 novembre 1938 prévoit une réorganisation en profondeur de la monnaie métallique. Les pièces trouées de 5, 10 et 25 c, frappées en zinc à partir de 1941, constituent l'exemple le plus marquant de cette période.

#### ▶ LE PRINCE CHARLES (1944-1950)

La direction de la Banque Nationale de Belgique, en exil à Londres durant la guerre, met en circulation des billets de très faible valeur mais aussi, en 1944, des pièces de 2 F en acier galvanisé, pièces frappées à Philadelphie. A la libération, Charles, Comte de Flandre et frère cadet de Léopold III, prête le serment constitutionnel et devient donc régent le 21 septembre 1944. Début 1946, le Belga est légalement supprimé, sans jamais avoir rencontré le succès auprès du public. Pendant la régence du Prince Charles, la création des pièces est confiée à de nouveaux graveurs. Ces pièces resteront en circulation jusqu'en 1989.

#### ▶ BAUDOIN (1951 -1993)

Les premières pièces émises sous le règne de Baudouin sont celles de 20 et 50 centimes de type « mineur ». La pièce de 25 centimes frappée en 1964 et présentant le monogramme royal donne le coup d'envoi d'un renouveau, qui atteindra son apogée en 1969 avec la pièce de 10 F et en 1980 avec la pièce de 20 F. En 1976, la Monnaie Royale quitte l'atelier de Saint-Gilles pour des bâtiments du Boulevard Pacheco. Les nouvelles pièces de 5 F (1986) et 50 F (1987) sont une tentative pour donner à l'art numismatique national - jusque-là très traditionnel - un nouvel élan. Les pièces de 20 et 50 F répondent aussi au souhait du Trésor de voir les billets de faible valeur remplacés par des pièces.

#### ▶ ALBERT II (1993)

Sur le plan monétaire, le règne du roi actuel est principalement marqué par l'émission, en 1994, d'une nouvelle série de pièces à son effigie et, en 2001, par l'introduction de l'Euro.

### La troisième pièce de 100 Euro

L'avers de la nouvelle pièce d'or de 100 Euros porte le dessin de la presse à vis du chef technicien de la Monnaie de l'époque, J.Desaint, presse grâce à laquelle les premières pièces belges furent frappées. Autour de ce dessin, nous trouvons la représentation de six pièces qui symbolise à la fois le règne de nos six souverains, mais est aussi un voyage à travers notre histoire monétaire. A partir du centre, en bas, sens horloger: • avers des premières pièces en argent de 1832, de P.J.Braemt • avers des premières pièces européennes trouées en leur centre, de A. Michaux • avers de la pièce de 50 centimes - type Mineur, de M. Rau • avers des pièces en Euro, de J. Keustermans • revers des pièces de 25 centimes avec trou central, de O. Jaspers • avers des pièces « Belgique blessée », de A. Bonnetain.

Au revers figurent la carte d'Europe, les 12 étoiles de l'Union Européenne, l'indication du pays et la valeur nominale. Les gravures des deux faces sont l'œuvre de notre graveur Luc Luyckx. Prix: € 330. Tirage limité: max. 5.000 pièces pour le monde entier.

De bas en haut et d'hier à aujourd'hui: le premier atelier sur la Place de la Monnaie, la Monnaie de Saint-Gilles et le siège actuel de la Monnaie Royale, boulevard Pachéco à Bruxelles.

#### CARACTÉRISTIQUES

VALEUR NOM.	100 EURO
QUALITÉ	BELLE ÉPREUVE
DIAMÈTRE	29 MM
POIDS	15,55 G
ALLIAGE	OR 999 ‰
TIRAGE	5.000 MAX.
EMBALLAGE	ÉCRIN
PRIX	330 €



# La deuxième mini-pièce d'or de 12½ euros

59

## CARACTÉRISTIQUES

VALEUR NOM.	12½ EURO
QUALITÉ	BELLE ÉPREUVE
DIAMÈTRE	14 MM
POIDS	1,25 G.
ALLIAGE	OR 999 ‰
TIRAGE	15.000 MAX.
EMBALLAGE	ÉCRIN
PRIX	59

L'an dernier, la Monnaie Royale de Belgique a lancé une nouvelle dénomination monétaire à l'occasion du 175<sup>e</sup> anniversaire de la Dynastie. Rappelez-vous, c'est Léopold I<sup>er</sup>, premier roi des Belges, qui figurait sur l'avvers de cette petite pièce d'or de 12½ Euros.

Plus petite pièce d'or jamais frappée par la Monnaie Royale de Belgique, elle est bien vite devenue un véritable objet de collection, en raison du cours croissant de l'or et de son tirage limité, mais elle demeure néanmoins à la portée de toutes les bourses grâce à son format réduit.

L'émission de cette première pièce marquait le début d'une série qui allait mettre à l'honneur tous les rois des Belges. Cette année, c'est donc le portrait de Léopold II qui ornera la nouvelle pièce. Le deuxième Roi des Belges est sans doute le plus controversé de nos souverains, en raison de sa politique coloniale au Congo, mais son influence sur l'histoire de Belgique ne peut être minimisée. Son règne est incontestablement marqué par une expansion économique et culturelle. Bruxelles porte d'ailleurs par excellence l'empreinte de ce roi-bâtitteur.

Pour la réalisation des gravures, Luc Luyck s'est basé sur une médaille frappée à l'occasion de l'inauguration du Roi de 1865 et créée par Léopold Wiener. Le visage du Roi Léopold II est ainsi tourné vers la droite et, à sa gauche, apparaît une couronne royale ainsi que le nom latin du souverain, LEOPOLDUS II. Le millésime 2007 complète l'avvers. Sur le revers, le lion assis a été créé à partir du modèle repris sur la monnaie de circulation en cuivre introduite par la loi du 5 juin 1832.

Cette deuxième pièce sera suivie l'an prochain d'un exemplaire dédié au Roi Albert I, grand-père du Roi Baudouin et de notre souverain, le Roi Albert II. La petite pièce d'or est exclusivement proposée en **qualité belle-épreuve** et est présentée dans un **luxueux coffret** et accompagnée d'un **certificat d'authenticité numéroté**.

Claude Charlier est né à Namur en 1930. Il a suivi les cours à l'École d'Art de Maredsous où il a pratiqué surtout la sculpture, l'orfèvrerie, la dinanderie et le dessin. Il a fait son service militaire en 1952-53 (qui durait 2 ans à l'époque). Après une année en Belgique l'armée cherchait un décorateur pour sa nouvelle base à Kamina (Katanga) et Charlier posa sa candidature. C'est ainsi qu'il passa la deuxième année de son service militaire au Congo belge.

Apparemment, émerveillé par le Congo, il partit après son service militaire à l'aventure vers Elisabethville (Katanga). Il y gagna sa vie en faisant divers métiers : aménager des jardins, dessiner des fresques, arpenter des terres, etc. Il fit aussi la connaissance de l'architecte belge Claude Strebelle qui lui offrit un local dans son bureau d'architecte. Là, Charlier put pratiquer en indépendant son art, surtout la sculpture sur métal et la dinanderie. Il y organisa quelques expositions et se fit remarquer.

En 1956, il fut nommé professeur à l'Académie d'Elisabethville et en 1961 en devint le directeur ; une fonction qu'il exerça jusqu'en 1980. Appelé à la capitale Kinshasa, il devint conseiller au Ministère de l'Éducation Nationale. Il ouvrit même une section dinanderie à l'Institut Supérieur de l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa. En 1980, il retourna en Belgique et devint directeur de l'Académie des Beaux-Arts, cours du soir de Namur. En 1995 il prit sa retraite. Pendant ces 15 années, il avait triplé le nombre d'étudiants et de professeurs.

## Les monnaies du Katanga

En 1960, le Katanga se séparait du Congo. Charlier était approché par le ministre des Finances Jean-Baptiste Kibwe qui lui demanda de dessiner des monnaies pour le Katanga. Il fit un projet de l'avvers et du revers pour une pièce de 5 et de 1 franc sous la forme d'un livre ainsi qu'une maquette en cuivre de l'avvers en 3 exemplaires, 10 à 15 cm de diamètre. Via un représentant de l'usine anglaise ICI (Imperial Chemical Industries) les contacts furent établis avec l'Angleterre afin de faire frapper les monnaies là-bas.

Le livre fut présenté au président Tshombe qui approuva le projet. Hélas, Charlier n'a jamais pu récupérer le livre et les maquettes, mais il existe des photos que nous reproduisons ci-dessous. Les monnaies furent frappées par la Monnaie de Birmingham et mises en circulation en 1961. Il y avait également une frappe du 5 franc en or.

Le Katanga prospéra pendant peu de temps au point d'organiser une "Foire Internationale" en juillet 1961 à Elisabethville. Elle devait montrer au monde les capacités minières du Katanga. A cette occasion un concours fut organisé pour le dessin d'une série spéciale de timbres-poste auquel Charlier participa et gagna. Ainsi six timbres furent édités avec trois motifs différents : l'agriculture, le transport et l'industrie. Chaque timbre montre aussi trois croisettes, le symbole du Katanga. A l'époque, ils furent aussi mis en vente en Belgique pour les collectionneurs. Notez que les pièces de monnaies montrent aussi trois croisettes : deux à l'avvers et une au revers.

(Avec nos remerciements à Léopold Verbist)

### Que représente la monnaie ?

A cette question, Claude Charlier était catégorique : un régime de bananes ! Mais lorsqu'on répliqua que les bananes poussent vers le haut, vers la lumière, et forment des régimes assez droits, ne finissant pas en pointe, il répondit : alors c'est un régime de bananes à l'envers ; et comme je devais arriver à mettre le régime à l'intérieur du cercle de la monnaie, je l'ai aminci vers le bas. On avait oublié bien sûr qu'un graveur a une "liberté d'artiste". Appelons-le alors un régime de bananes, vu par l'œil d'un artiste.



50 ANS TRAITÉ DE ROME

## Le second coffret de 6 monnaies commémoratives de 2 euro

**NOUVEAU**



A l'occasion du cinquantième anniversaire de la signature du Traité de Rome, les pays de la zone euro ont chacun émis une monnaie commémorative de 2 euro.

Vous êtes nombreux à avoir déjà fait l'acquisition du premier coffret avec les monnaies de l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas. Aujourd'hui nous vous présentons le second coffret avec les monnaies de l'Autriche, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, l'Irlande et le Portugal.

**Prix : 42 €**

**Émission limitée !**

Les inscriptions "Traité de Rome 50 ans" et "Europe" ainsi que le nom du pays émetteur apparaissent dans les langues respectives ou en latin.

### Vous avez manqué le 1<sup>er</sup> coffret ?

 Pas de panique! Nous en avons encore quelques exemplaires en stock.  
 Dès lors, n'attendez plus pour passer commande. Notre stock n'est pas inépuisable et les premiers arrivés seront les premiers servis.  
 Un bon conseil : faites-nous parvenir votre bon de commande aujourd'hui même !

PRIX  
**42 €**

